



Mobilisation civique contre les violences : la LDH d'Hénin-Carvin appelle au calme et à la justice

La LDH d'Hénin-Carvin a assisté avec effroi à l'embrasement de nombreux quartiers à la suite de la mort du jeune Nahel, tué par un policier après un refus d'obtempérer à Nanterre, une dizaine de jours seulement après Alhousseine, 19 ans, en Charente.

Ces dernières années de trop nombreuses personnes, dont 13 en 2022, ont été tuées par des fonctionnaires de police à l'occasion de simples contrôles routiers.

La LDH rappelle qu'un refus d'obtempérer n'octroie pas le droit de tuer et demande l'abrogation de l'article L.435-1 du Code de la sécurité intérieure, ainsi que la note du 1er mars 2017 de la direction générale de la police nationale (DGPN) interprétant largement le texte, qui facilite le recours à l'emploi des armes notamment en cas de refus d'obtempérer, ce qui a créé depuis une incertitude juridique délétère s'agissant d'un acte aussi grave dans lequel la prise de décision doit être extrêmement rapide.

La colère des habitants des quartiers populaires doit être entendue. Cette colère est légitime. Près de quarante ans après la "marche des beurs" pour l'égalité et contre le racisme, les maux qui affectaient les banlieues sont les mêmes.

Pour autant, les revendications des habitants des quartiers qui demandent des emplois, la présence de services publics et qui ne veulent plus être traités comme des citoyens de seconde zone ne sauraient cautionner les violences et les dégradations qui ont eu lieu depuis jeudi dernier.

Dans notre agglomération, une salle de sport a été partiellement dégradée à Courrières dans la nuit de vendredi à samedi.

La LDH condamne sans réserve ces dégradations. S'en prendre à des équipements publics, brûler des poubelles, incendier une salle de sport ou piller des magasins comme cela a eu lieu à Lens est intolérable et pénalise l'ensemble des habitants de nos communes.

La LDH d'Hénin-Carvin appelle au calme et à la justice.

Plusieurs de nos militants ont participé à des rassemblements devant les mairies ce midi, à l'appel de l'Association des Maires de France.

La LDH d'Hénin-Carvin s'indigne des propos qui ont été tenus par le maire RN d'Hénin-Beaumont, qui, loin d'avoir les mots apaisants attendus en cette circonstance, a tenu des propos inacceptables et choquants, qualifiant la Seine-Saint-Denis de "zone de non-France" avant de s'en prendre aux élus de gauche accusés d'être du côté des voyous en raison de leur opposition à la vidéosurveillance, qu'ils considèrent à juste titre comme une menace potentielle pour les libertés publiques.

La LDH d'Hénin-Carvin condamne les propos outranciers d'un maire d'extrême droite qui a une fois de plus montré son vrai visage.

Fait à Noyelles-Godault, le 3 juillet 2023